



4 février 2019

Dans le cadre de notre travail sur les effectifs cibles et les postes de Chef d'Agrès Tout Engin (CATE) voici notre travail qui sera proposé lors de notre prochaine réunion avec l'administration.

La position de la CGT sur le dossier des effectifs cibles est la suivante:

- Dans tous les CS où il y a une garde fixe nous voulons des SPP, aux postes d'encadrement. Nous pouvons constater que ce n'est pas le cas dans 7 CS possédant une garde fixe : St Mitre, Eyguières, Vallée des baux, Montagnette, St Victoire, Cuges, St Paul les Durances.

- Dans les CS où ne sont affectés que des SPP en 1607 h/an (garde de G12h) nous souhaitons que seul des adjudants chefs d'agrès tout engin soient présents.

C'est le cas pour Fuveau, St Rémy, Côte Bleue, Gémenos, La Bouilladisse, Pélissanne, Sénas, Concors, Noves/Cabannes, Meyrargues, Cassis, Auriol, Alpilles Durance, La Roque, Sausset, Mimet, Roquefort la Bédoule, Roquevaire, Carnoux

- Dans les CS où il y a des SPP en 1607h/an et des SPP en 2028h/an, nous souhaitons au moins 3 postes d'adjudants chefs d'agrès tout engin sur les agents en 1607h, en complément des adjudants en 2028 h/ an.

- Concernant les CS où les SPP sont en 2028 h/an :

si POJ < ou = à 10 il faut 9 adjudants chefs d'agrès tout engin (3 par équipe)

si POJ < ou = 12 et >10 il faut 12 adjudants chefs d'agrès tout engin (4 par équipe)

si POJ >12 il faut 18 adjudants chefs d'agrès tout engin (6 par équipe)

Pour Aix la nécessité à ce poste est de 30 adjudants. Ces chefs d'agrès tout engin en 2028h/an viendront s'ajouter au nombre de chefs d'agrès tout engin en 1607h/an.





Remarque : Pour les CS tels que Fos, Port de bouc et Port st Louis on peut ajouter au POJ du CS le POJ de leurs postes avancés. Idem pour la Couronne et les CSP Martigues, Arles avec Salin et les Pennes Mirabeau avec Septèmes.

Pour donner plusieurs exemples :

Aix il faudrait 30 CATE en 2028 /an (10 par équipes) et 6 en 1607h

Pour les CSP avec des POJ à 17 et 14 il en faudrait 3 en 1607 h et 18 en 2028 h/an

Pour des Cs tels que Vitrolles ou Miramas, avec des POJ 16 et 13, il faudrait 3 CATE en 1607 h et 12 en 2028 H/an

Pour les POJ inférieur ou égal à 10 il faudrait 12 CATE dont 3 en 1607h.

Pour les centres de secours tels que Lambesc, BVA ou Tarascon, il faudrait 9 CATE dont 3 en 1607 h/an

Sur les CS comme Eyguieres ou Vallée des Baux il faudrait 4 CATE en 1607 h ou en 2028 h.

La justification de ces chiffres, vus à la hausse, est dûe à un absentéisme moyen à 20% et aux spécialités lourdes que certains CATE ont et qui se retrouvent bloqués dans leur FMA par manque de compétences à ce poste. De plus certains véhicules spécifiques sont détenus par des CATE (FMOGP , BEA, VPO).

La CGT SDIS13

